



# ARC ÉNERGIES MAURIENNE

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-015

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2023

Le 6 septembre deux mille vingt-trois à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

**Les membres du comité syndical présents :**

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Noël LACROIX, Jean-Michel STASIA, Annie BONNIVARD, Roberto SAILIS, Romain CUGNET, Martine REFFET, Charles COSTEL, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI,

**Absents excusés :** Abdelhamid BELHADDAD, José ACEBEDO CANDIL donne procuration à Annie BONNIVARD, Philippe OLIVE, donne procuration à Jean-Michel STASIA, Philippe GIRARD donne procuration à Gérard BORDON.

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Noël LACROIX

**Date de Convocation :** 30 août 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 11

Votants : 12

### CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER PONT DE LA MADELEINE

Dans le cadre de travaux conjointement menés avec ENEDIS qui permettront le bouclage Saint-Avre, Sainte-Marie-de-Cuines, un fourreau a été mis en place en encorbellement sur le pont de la RD qui va à Sainte-Marie-de-Cuines.

Il convient de signer une convention tripartite d'occupation du domaine public entre le Département ENEDIS et Arc Énergies Maurienne qui précise les modalités de mise en œuvre.

À l'unanimité, les membres du Conseil Syndical, autorisent le Président à signer cette convention.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Gérard BORDON